

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1253 - 3 décembre 1987 - 4,5 F

### D 1253 HAÏTI: ÉLECTIONS ET VIGILANCE

En prévision des élections du 29 novembre dans un climat très difficile (cf. DIAL D 1246 et 1252), de nombreux observateurs internationaux se sont rendus en Haïti pour seconder le travail de contrôle du Conseil électoral provisoire, organisme constitutionnellement indépendant du pouvoir exécutif. Les milieux religieux d'Haïti, à travers la Commission justice et paix, ont constitué des "brigades de surveillance" qui mobilisent bénévolement plus de 15.000 personnes. Fait notable, la vague d'inscription sur les listes électorales avait déjà touché en deux semaines, et cela quinze jours avant les élections, les trois quarts de la population en âge de voter. C'est donc une mobilisation populaire intense qui s'est produite; sous l'effet des partis politiques mais, aussi et surtout, des diverses organisations populaires. A titre d'illustration nous donnons le texte élaboré à cet effet par la Conférence haïtienne des religieux à travers sa Commission de réflexion et d'appui légal (CORAL).

Note DIAL

### ÉLECTIONS: COMMENT ÊTRE TÉMOIN? (\*)

Beaucoup d'entre vous nous ont demandé des éclaircissements au sujet des élections. Certains voudraient - tout comme de nombreux laïcs - que l'Eglise se déclare pour tel ou tel candidat. La réponse de nos évêques est claire: L'Eglise est pour la démocratie, elle n'est pour aucun candidat en particulier. Pour concrétiser cette position, il faut une éducation civique et politique qui fait, aujourd'hui, cruellement défaut. Cependant ces quelques réflexions, quoique pressées et tardives, à l'image de ces élections où le temps manque, voudraient vous aider à ne pas manquer ce rendez-vous de l'histoire. Sachez bien que CORAL cherche en toutes choses à réfléchir et agir dans l'actualité, dans la ligne du travail d'évangélisation qui requiert en particulier la lutte contre l'injustice, la promotion de la défense du droit des personnes et des peuples, et l'annonce du Royaume de paix, de justice et d'amour.

Deux interrogations fondamentales s'entrecroisent dans ces élections - c'est pourquoi nous pouvons parler de moment historique:

1- Comment en finir avec la dictature? Comment en finir avec les tortures, les injustices, les abus, la corruption, l'idéologie de la sécurité nationale, les secteurs de la société - l'armée, les macoutes - au-dessus des lois? Bref comment instaurer la démocratie?

2- Qui ou quelle équipe va prendre le pouvoir à l'occasion de ces élections?

Comme ces deux problèmes sont reliés, les textes officiels de l'Eglise nous invitent à la prudence car l'Eglise ne saurait prendre parti pour un parti ou pour un candidat: elle s'adresse à tous les hommes de bonne volonté. Cependant la dernière

\* Eléments pour un discernement spirituel: Comment Dieu se manifeste-t-il à travers les élections? Comment celles-ci sont-elles "signes des temps"? A propos de la nature du pouvoir, avec la Bible ne pouvons-nous pas dire qu'en Haïti, le pouvoir est une idole? Qu'il se prend pour un dieu, en s'arrogeant le droit de vie et de mort? Et avec le Psalmiste, que les forces de mort s'assemblent pour détruire l'Eglise et le peuple d'Haïti?

déclaration des évêques, le 16 octobre 1987, nous permet d'y voir plus clair. L'assassinat d'Yves Volé lève le voile: nous sommes en Haïti sous la coupe d'un pouvoir non contrôlé et dictatorial qui n'hésite pas à se débarrasser des gêneurs.

Ainsi l'Eglise en se mobilisant à l'occasion des élections veut à la fois:

- 1- écarter le macoutisme auteur de mort et instaurer la démocratie;
- 2- permettre à des équipes d'hommes neufs d'accéder au pouvoir, dans le respect de la Constitution présidant à la reconstruction du pays.

## 1 - MACOUTISME ET DÉMOCRATIE

Haïti est saluée par toutes les nations comme la première République noire. La lutte pour la liberté et l'indépendance marque d'un sceau indélébile toute l'histoire du pays. Cependant depuis 1804 - et même avant - nous savons qu'il y a une lutte pour le pouvoir qui se sert de tous les moyens, y compris le crime et la trahison de cet idéal d'indépendance. Or l'histoire nous apprend que, dans l'ensemble, les gouvernements ont gouverné contre le peuple. Ils ont peu à peu façonné un Etat haïtien qui se sert du peuple plutôt qu'il ne sert le peuple. Le duvaliérisme ou le macoutisme n'est que la forme exacerbée et moderne d'une longue histoire. Il faut donc bâtir un Etat de droit selon une Constitution reconnue à la fois par les gouvernants et les gouvernés, circonscrivant et régulant les pouvoirs en présence, transformant les sujets en citoyens égaux devant la loi pour que l'administration du pays permette au peuple de vivre, aux personnes de développer leurs personnalités humaines et spirituelles.

Voici un exemple dont j'ai été témoin. A un carrefour de Port-au-Prince, une voiture qui avait priorité a été emboutie par la voiture d'un "chef". Celui-ci a fait arrêter le chauffeur qui était dans son droit. La force prime le droit (1). Mais au-delà de ce cas, imaginez quelle sera la circulation si, à chaque carrefour, chacun suppose les chances que l'autre soit "chef" ou chef plus haut placé et ainsi de suite. C'est la paralysie du trafic qui vous donne une image de la paralysie des institutions haïtiennes, d'une armée qui ne sert pas le pays mais qui sert l'intérêt de ses chefs, du commerce, de l'agriculture. Vous connaissez aussi vingt, cent, mille exemples analogues pouvant illustrer l'un ou l'autre aspect de la crise des structures de la société haïtienne. Chacun d'eux débouche sur la même constatation (2).

Les appels de l'Eglise à bâtir cet Etat de droit sont très nombreux. Aussi la tenue d'élections que tous - ou presque - veulent libres et honnêtes est très importante:

- pour les rappeler (3);
- pour faire comprendre à l'ensemble des Haïtiens que le peuple de ce pays est souverain, qu'il détient les clés du pouvoir;
- pour faire réaliser que, fondamentalement, chaque citoyen est source du pouvoir exercé en son nom pour le bien commun.

C'est pourquoi nous vous invitons, à la suite des évêques, à travailler pendant ces élections pour que, avec votre accompagnement, ceux qui n'y sont pas encore parvenus,

---

[1] L'exemple du chauffeur: chacun de nous en a vécu d'autres. Ils traduisent la misère et l'oppression du peuple.

[2] Livre de Job:

Moi-même, quand j'y songe, je suis épouvanté, ma chair est saisie de frisson.

Pourquoi les méchants restent-ils en vie?

Vieillissent-ils et accroissent-ils leur puissance?

Leur postérité s'affermir et leurs rejetons sous leurs yeux subsistent. La paix de leurs maisons n'a rien à craindre, les rigueurs de Dieu les épargnent [21, 6-9]

Leur vie s'achève dans le bonheur, ils descendent en paix au Schéol.

Eux pourtant disent à Dieu: "Ecarte-toi de nous, connaître tes voies ne nous plaît pas!

Qu'est-ce que Shaddai pour que nous le servions, quel profit pour nous à l'invoquer? [21, 13-15]

Voit-on souvent la lampe du méchant s'éteindre, le malheur fondre sur lui, la colère divine détruire ses biens, le vent le chasser comme une paille, un tourbillon l'emporter comme la balle? [21, 17-18]

[3] Charte de la Promotion humaine [3 passages sur les élections].

accèdent à une conscience de citoyen (4). En ce sens, il faut:

a) Expliquer et faire comprendre que le droit de vote est un droit de la personne selon la Constitution: incitez tous et chacun à s'inscrire sur les listes électorales et à voter.

b) Travailler, avec toute personne de bonne volonté et les groupes démocratiques, à mettre sur pied des brigades de surveillance pour contrôler avant, pendant et après les élections en particulier le comptage des bulletins et la publication des résultats. Les Commissions diocésaines justice et paix doivent coordonner tout cela. Mais si le travail ne peut être fait, qui d'autre que nous peut exercer cette suppléance là où nous sommes, nous les religieux?

c) Travailler également à l'organisation de comités d'auto-défense, de soutien à la Constitution, au Conseil électoral provisoire (CEP), Bureau électoral départemental (BED), Bureau électoral communal (BEC), qu'il nous appartient de protéger. C'est d'ailleurs le sens du point 16 de la déclaration du 16 octobre 1987 de la Conférence épiscopale d'Haïti qui se lit ainsi: "Le Conseil électoral provisoire est une institution établie par la Constitution pour organiser les élections et contrôler le déroulement du processus électoral". C'est une responsabilité grave qui exige compréhension et soutien. Nous vous invitons à porter à ce Conseil tout le concours nécessaire pour le déroulement normal des opérations électorales en répondant à son appel à vous "préparer à monter un cordon permanent de vigilance autour de toutes les unités du CEP à travers la République. Rien ne doit être négligé pour assurer la participation de tous ceux qui sont en condition de le faire aux prochaines compétitions électorales."

d) Ne participez en aucune façon au colportage de bruits pour dénigrer des candidats sur tel ou tel point difficilement vérifiable (5). Surtout ne tombez pas dans le piège de cette campagne anti-communiste qui a déjà fait trop de morts et qui n'est qu'une ruse utilisée par les tenants de la dictature pour empêcher tout changement. Dans cette élection en particulier, nous apprenons que le leader du Parti communiste (PUCH) se présente; ce sera l'occasion de connaître la force de son parti et de ne pas en faire un mythe bloquant tout progrès et tout changement. Par ailleurs nous savons que René Théodore n'a fourni aucune preuve de l'appartenance au PUCH de Charlot Jacquelin et que, pour récolter des voix, les hommes politiques sont prêts à tous les calculs(6). Comme religieux, en cette circonstance spéciale, CORAL vous invite à un devoir d'information. Cela demande à chacun de prendre du temps pour se mettre au courant, critiquer les bruits, analyser les faits pour en tirer et diffuser une vraie information. Plutôt se taire que colporter un mensonge. Cela relève de notre attachement à la Vérité qui est le Christ.

e) Au fur et à mesure puis après les élections, cherchez à évaluer en communauté ce qui s'est passé, organisez ou participez aux réunions des différents groupes pour faire avancer la prise de conscience de cette souveraineté du peuple, du droit de vote, du droit à s'organiser, du droit à une information véritable, etc. (7).

## 2 - QUI - QUELLE (S) EQUIPE (S) ÉLIRE?

C'est la question de la prise du pouvoir. Le critère fondamental c'est de reconnaître que par les élections le peuple d'un pays délègue pour un temps et pour une tâche son (propre) pouvoir souverain. Les élections ne sont pas le but de la démocratie mais

[4] Comme Moïse, Yahvé nous envoie en mission et, comme lui, nous pouvons dire à Dieu: "Qui suis-je, pour aller trouver Pharaon et pour faire sortir d'Égypte les enfants d'Israël?" Dieu dit à Moïse, continue l'Exode (3, 12): "Je suis avec toi", pour qu'il accomplisse une mission qui concernait le peuple d'Israël en tant que peuple et non chaque Hébreu pris individuellement. Cette mission a une finalité inscrite dans le signe auquel Moïse reconnaîtra qu'elle vient de Dieu lui-même: "Lorsque tu auras mené le peuple hors d'Égypte, vous rendrez un culte à Dieu sur cette montagne."

Moïse dit alors à Dieu: Soit!

Quel est, en ce qui nous concerne, le projet de Dieu par nous? Avons-nous un projet pour Dieu? A quel projet avons-nous donné notre accord, au nôtre ou à celui de Dieu?

[5] "Celui qui agit dans la vérité vient à la lumière pour qu'il apparaisse au grand jour que ses oeuvres sont faites en Dieu" (Jean 3, 21).

[6] Voir le document sur "Charlot Jacquelin: pour rétablir la vérité" [disponible au CORAL].

[7] Comment être aujourd'hui le sel de la terre? Comment être la lumière à ne pas mettre sous le boisseau? J'ai un savoir: Comment ne pas le mettre au service des pauvres?

une phase importante de la vie démocratique. Le but restera toujours le bien commun, le bien du peuple, le respect permanent de la Constitution, du droit des personnes et du peuple. La prise du pouvoir par les élections demande en réalité:

- de vraies élections régulières. Les prochaines élections sanctionnent celles-ci et ainsi de suite (Voir problème n° 1);
- le choix d'un programme clair, réaliste et constitutionnel;
- l'organisation du peuple pour contrôler les délégués que sont les différents élus.

a) La tenue de vraies élections régulières demande de s'opposer à tout retour du macoutisme, par l'application de l'article 291 ou en demandant de ne pas voter pour ces candidats. La Conférence épiscopale d'Haïti est formelle. Dans sa déclaration sur les élections elle déclare: "La souffrance des démunis, des sans-travail, des sans-logis, la misère des bidonvilles, la pauvreté dégradante des masses paysannes interpellent le pouvoir politique et lui interdisent d'être complice du maintien de l'ancien système" (§ 11). Puis s'adressant au peuple haïtien, elle lui indique la voie à suivre: "Vous voulez construire une Haïti nouvelle, rejetez tout ce qui peut favoriser le retour à l'ancien système de gouvernement."

b) Le programme électoral (8) - Il se résume bien souvent à la simple promesse électorale. La première question est de se demander si un tel programme est réalisable, avec quels moyens, selon quelle stratégie et par quels hommes. Au niveau local, on peut essayer d'y voir plus clair, et avec tous les groupes démocratiques interroger les candidats sur les questions brûlantes qui se posent aujourd'hui: la torture, la corruption, l'autosuffisance alimentaire, la réforme agraire, les abus, l'école, le baccalauréat, les cochons créoles, etc. (9).

- Pour l'heure la question essentielle des programmes est la question économique. Depuis le 7 février 1986, le CNG a poursuivi une politique économique libérale, choisissant de privilégier l'argent au détriment du travail. Ce choix qui est aussi celui de la Banque Mondiale, de ce qu'on a appelé le "plan américain pour Haïti" (cf. le document de Ernst Verdieu distribué par la Conférence haïtienne des religieux). Ce choix économique a été condamné par le pape Jean-Paul II dans l'encyclique *Laborem Exercens*. D'autre part, pour nous religieux, nous puisons une lumière particulière dans l'engagement de l'Eglise d'Amérique latine pour le choix prioritaire des pauvres. Notre vœu de pauvreté est aussi une énergie spirituelle pour lutter contre la misère. En ce moment historique d'Haïti qui risque une rupture économique et culturelle, la lumière de Medellin et Puebla nous sera d'un grand secours.
- Enfin, le programme demande à être appliqué. Ce n'est pas l'affaire d'un candidat, mais d'une équipe. Par là nous pouvons établir un autre critère de choix des candidats: Est-ce que tel candidat s'est désigné lui-même? (un pasteur candidat se dit de "volonté divine!"), ou encore a-t-il constitué un parti à sa dévotion, une clientèle pour parvenir à ses fins ou, enfin, a-t-il été choisi par une équipe responsable, sur la base d'un programme réaliste en faveur du bien commun?

c) Organisation et contrôle - Ces élections ne vont pas changer Haïti du jour au lendemain. Le pouvoir autoritaire cherche à se perpétuer sous une double forme:

- forme dure: domination interne par la force contre le droit;
- forme douce: domination interne diminuée ou adoucie par la dépendance externe.

Vous n'êtes pas sans ignorer des rumeurs de coup d'Etat. Notre devoir est de veiller, de contribuer à l'acte de conscientisation et d'organisation qui permettront au peuple haïtien d'être l'acteur de son histoire.

---

(8) Le programme: En quoi traduit-il l'option pour les pauvres? Qui l'a rédigé? Les humbles et les petits ont-ils été consultés? Leur a-t-on simplement demandé de le ratifier? En quoi traduit-il la justice de Dieu, cette donnée biblique fondamentale?

(9) Critères de discernement et appel à l'engagement [avril 87, Conférence épiscopale d'Haïti]:

- La volonté de changement ne doit pas simplement s'exprimer dans des discours, elle doit se réaliser dans des PROGRAMMES élaborés à partir des besoins et en accord avec le peuple (n° 18).
- Ces programmes doivent déboucher sur des projets réalistes et non sur des promesses vagues, fallacieuses et illusives (n° 20).

## CONCLUSION

Dans la conjoncture actuelle, un nouveau consensus a été dégagé: barrer la route aux macoutes. Il est la condition sine qua non du renouveau souhaité et pour lequel tant de personnes ont fait don de leur vie, pour lequel la vie de tant de personnes a été fauchée.

Dans ce renouveau, la recherche de la justice n'épuisera pas notre quête de Dieu. En reconnaissant la gratuité de son amour, nous professons que celui-ci donne tout son sens à la justice. Et c'est pour accéder aux deux que nous devons toujours ne pas être indifférents aux "signes des temps" qui se manifestent maintenant. Tous, y compris ceux qui n'ont pas le droit de vote et ne doivent pas interférer dans les élections, ne peuvent rester indifférents, et cela au nom de l'Évangile et de l'amour qu'ils vouent au peuple haïtien (10).

---

[10] Nous sommes au début des temps nouveaux, à l'aube d'une ère nouvelle. "Le matin est le temps de l'action de Dieu" (cf. Ps 90, 14; 5,4; 17,5). C'est le temps de l'agir juste; à la différence de la nuit qui favorise les malfaiteurs, sa lumière ne cesse de les éclairer! Après les élections, il faudrait que chacun de nous puisse dire: "J'ai parlé de Dieu avec droiture".

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 320 F - Etranger 380 F - Avion 450 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441